

12

Les lauréats du premier prix Art Éco-Conception

Un vent de nouveauté soufflait, ce mardi soir, au Palais de Tokyo, à l'annonce des lauréats du tout premier prix Art Éco-Conception. D'une valeur de 40 000 euros (cf. QDA du 24 novembre dernier), cette récompense inédite, lancée par l'association Art of Change 21 (fondée par Alice Audouin), avec le soutien de la maison Ruinart, a pour but d'encourager l'éco-conception dans le domaine de l'art contemporain. Comment ? En offrant à des artistes, qui ne sont pas forcément engagés mais souhaitent réduire leur impact environnemental, un accompagnement de trois jours au contact d'ingénieurs et d'experts (cabinets Karbone Prod, Solinnen...). Cette « cuvée 2023 », sélectionnée parmi 278 candidats, se compose d'une majorité de plasticiens : Pierre Clement, qui fonde nombre de ses sculptures sur un principe de répétition ; Raphaël Fabre, qui utilise artifices, parodies, copies, pour défier notre perception du réel ; Pierre Gaignard, dont le travail documentaire questionne le rapport de l'homme à sa mémoire ;

Agata Ingarden, dont la pratique touche aux sciences humaines et à la science-fiction ; Ángela Jiménez Durán, qui décrit son œuvre sculpturale comme une « histoire elliptique et fragmentée » ; Ludivine Large-Bessette, qui utilise le corps comme un outil de narration ; Vincent Mauger, dont les installations interrogent notre regard sur l'urbanisme ; Théo Mercier, qui vient d'initier un nouveau modèle éco-responsable en rendant à l'un de ses partenaires industriels le sable constitutif de son dernier projet, « Outremonde » ; Manon Pretto, qui explore les rapports d'autorité, d'oppression et de résistance à travers des formes hybrides. L'aventure compte un peintre, Thomas Lévy-Lasne, qui saisit « l'invasion de l'intime par la technologie ». Sans oublier Louisa Marajo, qui se soucie de la prolifération des sargasses dans la mer des Antilles, et Eva Jospin, connue pour ses forêts aux matériaux, dimensions et volumes variés. Toutes deux ont remporté, en sus du reste, une analyse de cycle de vie, qui permettra de calculer l'impact environnemental de leurs prochaines créations respectives.

SARAH BELMONT

Retrouvez toutes nos offres d'abonnement sur lequotidiendelart.com/abonnement

Le Quotidien de l'Art est édité par Beaux Arts & cie, sas au capital social de 2 153 303,96 euros
9 boulevard de la Madeleine – 75001 Paris
rcs Nanterre n°435 355 896 - CPPAP 0325 W 91298 issn 2275-4407 www.lequotidiendelart.com – un site internet hébergé par Platform.sh, 131, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris, France – tél. : 01 40 09 30 00.

Président Frédéric Jousset
Directrice générale Solenne Blanc
Directeur de la rédaction Fabrice Bousteau
Directeur général délégué et directeur de la publication Jean-Baptiste Costa de Beauregard
Éditrice adjointe Constance Bonhomme

Le Quotidien de l'Art
Rédacteur en chef Rafael Pic (rpic@lequotidiendelart.com)
Cheffe de rubrique Alison Moss (amoss@lequotidiendelart.com)

L'Hebdo du Quotidien de l'Art
Rédactrice en chef adjointe Magali Lesauvage (mlesauvage@lequotidiendelart.com)
Rédactrice Marine Vazzoler (mvazzoler@lequotidiendelart.com)

Contributeurs de ce numéro Sarah Belmont, Jordane de Faj, Marine Lefort, Elodie Palasse-Leroux, Jade Pillaudin, Stéphanie Pioda, François Salmeron

Directeur artistique Bernard Borel
Maquette Yvette Znaménak
Secrétaire de rédaction Mathieu Champalaune
Iconographe Lucile Thépault

Régie publicitaire advertising@lequotidiendelart.com
tél. : +33 (0)1 87 89 91 43 Dominique Thomas (directrice), Peggy Ribault (Pôle Art), Hedwige Thaler (Pôle hors captif), Juliette Jabet (Marché de l'art), Thibaut Perrault (Institutionnel)
Studio technique studio@lequotidiendelart.com

Abonnements abonnement@lequotidiendelart.com
tél. : 01 82 83 33 10

Couverture Villa Kujuyama, Kyoto. © Kenryou Gu. L'œuvre endommagée intitulée *La Justice* (1961) de l'artiste Alfredo Ceschiatti devant le Tribunal suprême fédéral du Brésil. © Photo Andressa Anholette/AFP. Gilbert Lascault au sein de l'exposition « Les chambres hantées » qui lui était consacrée en 2014 au musée Saint-Roch d'Issoudun. © Archives MHSR. © ADAGP, Paris 2022, pour les œuvres des adhérents.